

Belle-Ile-en-Mer

2009 déclarée année de l'astronomie par l'Unesco



Christian Krier, président, et Thierry Lavillenie, vice-président de l'AABl.

L'association astronomique de Belle-Ile s'est réunie en assemblée générale mercredi 13 août à Bangor.

Les adhérents présents ce soir-là (de 5 à 84 ans) ont pu découvrir le petit observatoire du site de Cassiopée installé chez le président de l'association Christian Krier, qui sera opérationnel d'ici quelques semaines. Au chapitre du bilan de l'année écoulée, le président se félicitait du succès de la nuit des étoiles et des organisations de cet été qui ont permis de renforcer les effectifs. Ils atteignent désormais une quarantaine de membres. L'association compte encore se développer non seulement par un accès privilégié pour effectuer de bonnes observations sur site mais aussi en abordant d'autres champs

d'applications de l'astronomie.

« L'année 2009 a été déclarée par l'UNESCO « année mondiale de l'Astronomie (AMA 09) », confiait le président. Notre association a présenté divers projets d'animation spécifique en la matière et vient d'obtenir la labellisation de l'AMA 09. Cela représente beaucoup de travail en perspective, mais aussi une expérience nouvelle ». Nul doute que l'A.A.B.I va réussir cet enjeu-là ; d'ailleurs, un appel est lancé à toutes celles et à tous ceux qui souhaiteraient

rejoindre l'association. Les rapports moral et financier ont été approuvés, et les tarifs d'adhésion restent inchangés : 5 € pour les - de 15 ans, 10 € pour les adultes et à partir de 15 € pour les membres bienfaiteurs. Le bureau constitué est le suivant : Christian Krier, président ; Thierry Lavillenie, vice-président ; Christelle Pesquié ; secrétaire ; Cécile Réminiac, trésorière ; Pierre Arnoult, responsable audiovisuel.

■ Herlin, un village du XVIIIe siècle ?

Visite du village et étude de son évolution depuis le XVIIIe siècle. Par Jean-Pierre Ronzeau. Société historique de Belle-Île. Mardi 19 août, 15 h, rendez-vous à l'entrée du village.. Tarifs : 2 €, adhérents et enfants : gratuit.

■ Fest-noz

Jeudi 21 août, 21 h. Fest-noz organisé par le cercle celtique «Maen en Dour», animé par «Duo Le Guennec» et «Avel Breizh». Grillades et buvette sur place à partir de 19h. Tarif : 5 €.